

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

95812

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 08055 Société :

 Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Filali chahad Abdellahi

Date de naissance : 11/11/49

Adresse : Lot 133 n° 11 Rue 36

Tél. : 0661322025 Total des frais engagés : 2.182,02 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/12/2021

Nom et prénom du malade : FILALI CHAHAD ABDELLAÏD 1549

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Cardiopathie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CPAS Le : 13/12/2021

Signature de l'adhérent(e) : J.S.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/01/2011	cct ECA		25000	DR MELVIN - CASH PAYMENT RECEIVED BANQUE NBB 1er Etage Tél: 35 21 91 57 62 - 06 04 71 30 R.P.E. 01 155 0

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LAIMOUN SARL Lot. Alaymoune Lissabon T.P. : 36292222	10/19/80	1939,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

Dr. Mehdi BENJELLOUN
Spécialiste des maladies
du cœur et des vaisseaux

الدكتور مهدي بنجلون
إختصاصي في أمراض
والشرايين

Cardioaspirine 100 mg/30cpls
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

Cardioaspirine 100 mg/30cpls
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

Cardioaspirine 100 mg/30cpls
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

Cardioaspirine 100 mg/30cpls
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

Barcode
9 118001 090280

10/12/2021

Barcode
118001 090 6 118001 090280

Prénom :

FILALI CHAHAD Abdellali

180,30 x 6

TAREG 160

Barcode
9 118001 090280

Bayer S.A.
P.P.V. : 27,70 DH
Cardioaspirine 100 mg/30cpls
Acide acétylsalicylique

S.V.

1 comprimé le matin, pendant 6 mois

27,70 x 6

CARDIOASPIRINE 100

Barcode
9 118001 090280

Maphar
Bd Alkimiia N° 6, QL,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp pell b30
P.P.V. : 114,10 DH

Maphar
Bd Alkimiia N° 6, QL,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp pell b30
P.P.V. : 114,10 DH

Maphar
Bd Alkimiia N° 6, QL,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp pell b30
P.P.V. : 114,10 DH

Maphar
Bd Alkimiia N° 6, QL,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp pell b30
P.P.V. : 114,10 DH

Maphar
Bd Alkimiia N° 6, QL,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp pell b30
P.P.V. : 114,10 DH

Maphar
Bd Alkimiia N° 6, QL,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp pell b30
P.P.V. : 114,10 DH

Barcode
6 118001 183104

PHARMACIE LAIMOUN

Allaymoune Lissasa
Tél.: 05 22 90 94 94
30293297 - 1F. 24821866
650000001866

Dr. Mehdi BENJELLOUN
شارع الحبيب بورقيبة
رue 24 - 3ème étage - 1000 Casablanca
tél. 05 22 91 07 62 - 0604 72 39 14

P.P.V. : 180,30 DH

28 comprimés pelliculés

TAREG 160 mg

Barcode
6118001030309

TAREG 160 mg

28 comprimés pelliculés

P.P.V. : 180,30 DH

Barcode
6118001030309

TAREG 160 mg

28 comprimés pelliculés

P.P.V. : 180,30 DH

Barcode
6118001030309

TAREG 160 mg

28 comprimés pelliculés

Barcode
6118001030309

TAREG 160 mg

28 comprimés pelliculés

Barcode
6118001030309

TAREG 160 mg

28 comprimés pelliculés

Jhdia - El Oulfa - Casablanca - Tél : 0522.91.07.62 - 0604.72.39.14 E-mail

شديبة - الأنفية - الدار البيضاء - الهاتف : 0604.72.39.14 - 0522.91.07.62 - البريد الإلكتروني :